

Cote du document: EB 2019/127/R.20/Add.1  
Point de l'ordre du jour: 8 b) iii) a)  
Date: 30 juillet 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays – République du Cameroun**

### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Oscar A. Garcia**

Directeur du  
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: o.garcia@ifad.org

##### **Michael Carbon**

Fonctionnaire principal chargé de l'évaluation  
téléphone: +39 06 5459 2935  
courriel: m.carbon@ifad.org

#### Transmission des documents:

##### **Deirdre McGrenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session  
Rome, 10-12 septembre 2019

---

Pour: **Examen**

# Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays - République du Cameroun

## I. Observations d'ordre général

1. En 2017, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a réalisé sa première évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour la République du Cameroun, qui couvre la période allant de 2007 à avril 2017. L'accord conclusif de l'ESPP figure en appendice au nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour la période 2019-2024.
2. Dans son évaluation, IOE a conclu que le programme de pays utilisait des approches de développement rural axées sur les organisations paysannes, les filières, la finance rurale et l'entrepreneuriat des jeunes, et que ces approches s'inscrivaient dans le droit fil des politiques et stratégies du FIDA et du Gouvernement camerounais. Le portefeuille de projets a obtenu de bons résultats en ce qui concerne l'augmentation de la productivité agricole et le développement d'activités rémunératrices extra-agricoles, avec un impact à l'évidence positif sur les revenus et la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires. Le programme de pays a également renforcé la capacité des organisations paysannes de fournir des services à leurs membres et a permis de développer les infrastructures socioéconomiques rurales, contribuant ainsi à l'amélioration du capital humain et social des populations bénéficiaires.
3. Toutefois, les projets affichaient des ambitions très élevées en termes de résultats escomptés, d'objectifs quantitatifs et de couverture géographique, compte tenu des capacités limitées du Gouvernement et des services publics. Les mesures visant à assurer une meilleure gestion des interventions n'étaient pas adéquates. L'efficacité du portefeuille a souffert des dépenses de fonctionnement excessives, de la gestion financière hasardeuse, de la longueur des procédures, de l'importante rotation aux postes clés des projets et de certaines dépenses qui n'ont pas toujours contribué directement à atteindre les objectifs des projets. Dans la pratique, les interventions des projets n'ont pas suffisamment réussi à atteindre les populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables, qui étaient ciblées par les stratégies de pays et au stade de la conception des projets.
4. Les recommandations formulées à l'issue de l'ESPP étaient les suivantes:
  - i) continuer à soutenir les organisations paysannes et le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux tout en favorisant l'accès des populations rurales pauvres à des services financiers adaptés; ii) garantir l'inclusion des populations rurales très pauvres et vulnérables au programme de pays, afin de lutter contre les inégalités en améliorant le ciblage géographique et social des interventions; iii) veiller à ce que les populations cibles bénéficient rapidement et pleinement des financements, en accélérant le lancement et la mise en œuvre des interventions et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement; iv) améliorer la performance des projets et favoriser la reproduction à plus grande échelle des approches et des résultats grâce à un rôle moteur plus affirmé du gouvernement en matière de coordination du secteur rural, des partenariats plus stratégiques et un meilleur suivi-évaluation des projets.
5. Le nouveau COSOP pour le Cameroun tient compte de ces recommandations. Pour la deuxième phase des deux principaux projets financés par le FIDA, la stratégie prévoit de continuer d'appuyer l'entrepreneuriat des jeunes ruraux en mettant l'accent sur la fourniture de services financiers. Des efforts accrus seront faits pour cibler les groupes de population les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes ruraux pauvres, tout en évitant l'accapement par les élites. Le FIDA aidera également le Gouvernement camerounais à affirmer son rôle moteur dans la

coordination du secteur rural. Par ailleurs, le COSOP prévoit au Cameroun une collaboration plus étroite entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR), sur la base d'une évaluation de la collaboration entre les OSR au Cameroun menée conjointement par IOE et les bureaux d'évaluation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial.

6. IOE se félicite en particulier de l'engagement ferme pris par le FIDA et le Gouvernement camerounais s'agissant d'améliorer l'efficacité des projets et la gestion fiduciaire, conformément aux recommandations issues de l'ESPP. Le FIDA et le Gouvernement comptent tenir cet engagement en renforçant la surveillance fiduciaire au niveau national, en créant une fonction d'audit interne visant à améliorer les contrôles internes, et en dotant le bureau de pays du FIDA d'un expert en gestion financière à plein temps en vue d'appuyer l'exécution des projets.

## **II. Observations particulières**

7. Dans son ESPP, IOE a estimé que la portée géographique du programme de pays du FIDA, qui couvre sept des dix régions du pays, était trop vaste pour garantir la complémentarité entre les projets, notamment au vu des capacités insuffisantes du Gouvernement camerounais en matière de gestion et de supervision. L'ESPP a également permis d'établir qu'il était moins pertinent pour le FIDA d'intervenir dans les régions du sud, du littoral et du centre que dans d'autres régions présentant des niveaux de pauvreté supérieurs. Bien que ces trois régions affichent un potentiel supérieur en ce qui concerne le développement des filières agricoles et qu'elles disposent d'une population jeune légèrement plus nombreuse en raison des flux migratoires provenant d'autres régions moins favorisées, le fait d'y investir reviendrait à accorder moins d'attention et de ressources aux régions moins favorisées d'où partent ces mêmes flux migratoires.
8. Dans le cadre de l'ESPP, il a été recommandé de maintenir l'appui aux organisations paysannes en tant qu'axe principal de la stratégie de pays, dans la mesure où celles-ci jouent un rôle essentiel tant dans la fourniture de services que pour garantir la prise en compte des besoins et intérêts des petits exploitants agricoles par les pouvoirs publics et les acteurs du secteur privé. Bien que l'appui aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles soit évoqué à plusieurs reprises dans le nouveau COSOP, cet aspect aurait pu être davantage mis en avant dans les objectifs stratégiques du COSOP.
9. Le cadre de résultats proposé à l'appendice I établit des liens entre les objectifs stratégiques du COSOP, les objectifs nationaux et les objectifs de développement durable. Il fournit des indicateurs d'étape et d'effet utiles, qui sont liés aux résultats directs et quantifiables des interventions de projet. Toutefois, ce cadre de résultats présente la même liste générique d'activités de prêt et d'activités hors prêts pour appuyer la réalisation de chacun des trois objectifs stratégiques. Il aurait été utile d'établir une distinction plus nette entre les activités en fonction de l'objectif auxquelles elles se rattachent.

## **III. Observations finales**

10. IOE se réjouit de constater que le nouveau COSOP de la République du Cameroun tient compte des principales recommandations formulées dans l'ESPP concernant les axes stratégiques du programme, le ciblage social, la gestion fiduciaire, le rôle moteur que doit jouer le gouvernement et la collaboration avec les autres OSR. L'importante étendue géographique du programme de pays demeure toutefois un sujet de préoccupation.